

La vie associative - Calendrier des manifestations

❖ ***LéZard en Marche***

Dans la créativité de chacun, pour l'éveil d'un art accessible à tous et pratiquer dans la joie et l'échange.

Contact : lezardenmarche@gmail.com

❖ ***Anciens élèves de l'école de Moutier Rozeille :***

Contact : Le président, Monsieur Guy JARDY au 04 73 89 60 86

Activités à venir : ***Après midi Loto le 31 janvier 2010.***

❖ ***Les artistes de La Rozeille :***

Contact : La présidente, Madame Rose NABLANC au 05 55 83 84 05

Activités à venir : ***Assemblée générale le 29 janvier à 18H00***

❖ ***RANDO NATURE :***

Contact : Le président, Monsieur Roland DEUILLARD au 05 55 83 88 45

Activités à venir : ***Tous les troisième dimanche de chaque mois :***

Rendez vous à 14H00 place de l'église.

Participation : 2€00 (Gratuite pour les adhérents)

❖ ***TOPGYM :***

Contact : La présidente, Madame Christiane PAULY au 05 55 66 30 35.

Les séances ont lieu le lundi soir à 18H15 dans la salle des fêtes. (Hors vacances scolaires). L'ambiance est des plus conviviale et bien sûr, sportive.

Venez essayer, les premières séances sont offertes.

❖ ***ACCA :***

Contact : Le président, Monsieur Jean Claude CLAUDON au 05 55 66 36 34

Activité à venir : ***Banquet des chasseurs le 20 mars 2010***

❖ ***Parents d'élèves « Chabat d'entra les p'tits loups » :***

Contact : Le président, Monsieur Pierre LEROY au 05 55 66 88 21.

L'association s'implique pour récupérer des fonds afin de participer au subventionnement des projets pédagogiques.

Activité à venir : ***Soirée PUB en préparation***

❖ ***AMICALE de Moutier Rozeille :***

Contact : La présidente temporaire, Madame Yvette CHAMPEAU au 05 55 66 21 57

Prochaine activité : ***Assemblée générale le vendredi 29 janvier 2010 à 19H00 dans la salle des fêtes***

Pour contacter votre maire

Sur rendez vous : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10H0 à 12H00.

Par courriel : mairie.moutierrozeille@orange.fr



MOUTIER ROZEILLE INFOS

Bulletin d'informations municipales n° 13

Le mot du maire

Chers habitantes et habitants de Moutier Rozeille,

Voilà bientôt deux ans que vous avez fait confiance à notre équipe. Dans un prochain bulletin d'informations je vous ferais un petit récapitulatif des actions que nous avons menées, des actions en cours et des actions envisagées. Mais, en ce début d'année, je tenais avant tout à vous présenter mes meilleurs vœux à vous et à vos familles pour cette nouvelle année et qu'elle vous apporte santé, bonheur et satisfaction dans la réalisation de vos projets.

Pour la municipalité, c'est une année pleine d'incertitudes avec la suppression de la taxe professionnelle et son remplacement par la contribution économique territoriale assise sur les bases foncières et sur la valeur ajoutée, c'est la participation financière à la construction du nouveau centre de secours de Felletin, c'est l'opportunité éventuelle d'acquérir l'ancienne gare et c'est aussi le chiffrage des travaux liés à l'aménagement foncier, agricole et forestier.

Au niveau de la communauté de communes, c'est le chantier de la piscine, c'est le projet de la cité internationale de la tapisserie et de l'art tissé, et c'est aussi le passage à une fiscalité mixte (TPU plus fiscalité additionnelle).

La construction du budget devra prendre en compte toutes ces données et être particulièrement réactif pour ne pas laisser passer les opportunités qui pourraient se présenter.

L'année dernière, j'ai eu de nombreuses satisfactions avec le conseil municipal et les employés de la commune dont je mesure le dévouement et aussi avec le milieu associatif qui s'efforce d'animer la vie locale. J'ai également pu mesurer les élans de solidarité de quelques uns d'entre vous en faveur de la commune, du milieu associatif, des personnes sinistrées et des personnes âgées.

Bien sûr, j'ai eu des peines avec le décès de quelques uns d'entre nous et des déceptions avec ceux, heureusement peu nombreux, qui s'interrogent sur ce que la commune peut faire pour eux au lieu de s'interroger sur ce qu'ils pourraient faire pour la commune.

*A très bientôt, et encore tous mes meilleurs vœux, votre Maire
Jean Paul BURJADE*

Compte rendu du Conseil Municipal du 14 décembre 2009

1) Approbation des nouveaux statuts de la communauté de communes Aubusson-Felletin :

Le maire présente les nouveaux statuts de la Communauté de Communes adoptés en conseil communautaire et précise les principales modifications. A savoir le passage à la fiscalité mixte (TPU plus fiscalité additionnelle) et les actions de développement économique dont l'inscription de son adhésion au Syndicat Mixte pour la Cité de la tapisserie et de l'art tissé.

Après échange, les nouveaux statuts sont adoptés à la majorité.

2) Questions diverses :

o Contrat d'assurance des personnels

Le Maire propose la reconduite du contrat d'assurance CNP pour les personnels de la commune. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

o Voierie communale

Les travaux route de Lachaud ont été repoussés suite aux impondérables rencontrés sur le chantier de L'arbre.

o Aménagement de la route départementale N°990

L'enquête publique pour le tracé de la route entre La Seiglière et La Clide débutera le 04 janvier 2010 pour se terminer le 04 février 2010. Le dossier se rapportant à ce projet est consultable en mairie du lundi au vendredi de 10H00 à 13H00.

Le commissaire enquêteur sera présent le mardi 12 janvier et le jeudi 28 janvier 2010 de 10H00 à 13H00.

o Elagage des arbres de la commune

Le Maire informe les conseillers qu'il a pris un arrêté pour une déviation des voitures afin de permettre à une entreprise d'élagage de travailler sur la route départementale 21 à la sortie du bourg en direction de Sainte Feyre.

o Budget 2010

En dehors de l'éventuelle acquisition de la Gare, un effort sera fait sur les mises aux normes de sécurité et sur les petits travaux.

A noter la nécessité d'inscrire au budget le chantier du centre de secours de Felletin (20000€ au lieu des 16000€ annoncés).

La vie de la commune

Depuis le dernier Moutier Rozeille infos, nous avons la joie de vous annoncer :

La naissance de Syllian le 24 octobre 2009 au foyer de Karine et Christophe ROUMANEIX habitants du village de Champneuf.

La naissance de Gaétan le 12 novembre 2009 au foyer de Sylvie et Xavier LECOUR habitants du village de Forest.

La naissance d'Anselme le 23 novembre 2009 au foyer de Elsa et Mathieu JULIEN habitants du village de Busserette.

A ces familles, nous adressons nos sincères félicitations et nos vœux de bonheur.

Nous déplorons aussi, les décès de :

Madame MERIGOT Aline, du village de Champneuf, le 03 janvier 2010

Madame GRANDJEAN Yvette, habitante du Bourg, le 05 janvier 2010.

Aux familles, nous adressons nos très sincères condoléances.

Un retour sur l'épisode neigeux :

La commune couvre une superficie de près de 2000 hectares avec 30 villages dont le Centre Bourg. Les routes qui la sillonnent sont soit départementales, soit communales (15 km de routes communales classées).

L'entretien des routes départementales relève du conseil général. Celui des routes communales incombe à la commune.

Depuis l'année dernière le traitement des routes communales est effectué par notre employé communal. Il assure le déneigement dès les premières chutes de neige conséquentes. Pour traiter l'ensemble de la commune, c'est presque 8 heures de travail sans discontinuité par passage.

Des sacs de sels sont prépositionnés aux endroits stratégiques et dans les zones difficiles d'accès et doivent être répandus manuellement pour la plupart. Des habitants n'hésitent pas à soulager le travail de notre employé et à aider leurs voisins. D'autres ne connaissent que la Mairie qui ne pourra pas, même en doublant ses effectifs et son matériel, intervenir simultanément sur l'ensemble des villages.

Je soumettrais cependant ce problème lors d'un prochain conseil municipal qui devra délibérer sur la nécessité ou non d'acheter du matériel plus adéquat ou plus performant.

En attendant, nous faisons ce que nous pouvons avec ce que nous avons.

Cependant, je tiens à préciser que pour ma part comme pour de nombreux utilisateurs (Transport scolaire, Facteur, Repas à domicile, livreurs, particuliers...) qui ont l'opportunité de sillonner d'autres communes, le travail qui a été réalisé sur Moutier Rozeille mérite d'être souligné.

Devenir de notre fête communale

L'amicale de Moutier Rozeille qui devait fêter ses 25 ans d'existence et qui entre autre s'occupait de l'organisation de notre fête communale était en sommeil quand nous avons été élus ou réélus. Elle a, modérément mais efficacement, repris du service grâce au soutien de la municipalité.

Aujourd'hui, elle est, conformément aux statuts, dirigée par un bureau temporaire depuis la démission de la Présidente. Ce bureau temporaire, créé en attendant l'assemblée générale, avait pour seul objectif de maintenir le réveillon de la Saint Sylvestre pour respecter ses engagements.

Les membres de ce bureau n'envisagent plus de continuer à s'investir au-delà de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le :

Vendredi 29 janvier 2010 à 19H00 dans la salle des fêtes

Je demande à tous ceux qui souhaitent s'investir pour la commune, à tous ceux qui souhaitent le maintien de notre fête, à tous les jeunes de Moutier Rozeille d'être présents ou représentés à cette assemblée ouverte à tous les habitantes et habitants.

Seule une volonté populaire massive, seule une équipe nombreuse et volontaire pourront pérenniser notre fête communale.

De nombreuses communes regrettent de ne pas avoir su ou pu maintenir cette tradition populaire aussi, je fais plus particulièrement appel à notre jeunesse pour reprendre le flambeau. Soyez déjà assuré de notre soutien.

L'investissement n'est pas énorme, il s'agit de quelques réunions dans l'année et de consacrer deux à trois fins de semaine. En échange, vous pourrez découvrir le fonctionnement du milieu associatif qui est la base de la démocratie et surtout la satisfaction de servir.

Lors de mon élection, je m'étais engagé ainsi que mon équipe à soutenir le milieu associatif. Seule une participation massive permettra de nous renforcer dans notre décision et à notre fête communale de perdurer.

Venez nombreux, je vous le demande en toute sincérité, **ensemble nous pourrons redonner à la fête de Moutier Rozeille son faste d'autrefois**.

Les axes de réflexion et d'effort du conseil municipal

- **Orientations budgétaires et élaboration du budget 2010**
- **Poursuite et finalisation des opérations en cours**
- **Technologie de l'information et de la communication (TNT, ADSL)**

L'agenda de la municipalité et des conseillers

Mercredi 04 novembre 2009	09H00	Blessac
Rencontre information avec la DGPF		
Mercredi 11 novembre 2009	11H00	Moutier Rozeille
Cérémonie du 11 novembre		
Jeudi 12 novembre 2009	18H00	Moutier Rozeille
Conseil d'école du regroupement pédagogique		
Lundi 16 novembre 2009	16H00	Guéret
Réunion agence postale		
Mercredi 25 novembre 2009	19H30	Blessac
Réunion du bureau de la communauté de communes		
Samedi 28 novembre 2009	10H00	Aubusson
Rencontre débat sur la cité internationale de la tapisserie		
Mardi 01 décembre 2009	19H30	Felletin
Conseil de la communauté de communes		
Jeudi 03 décembre 2009	10H30	Felletin
Inauguration du salon Promo Bât		
Vendredi 04 décembre 2009	20H00	Felletin
Assemblée générale du GVA		
Samedi 05 décembre 2009	14H00	Moutier Rozeille
Après midi des Aînés		
Lundi 07 décembre 2009	19H00	Ste Feyre la Montagne
Réunion pour la fête de la communauté de communes		
Jeudi 10 décembre	18H30	Felletin
Réunion pour le centre de secours		
Mercredi 16 décembre	14H30	Aubusson
Choix du cabinet d'architectes pour la piscine intercommunale		

Moutier Rozeille en images !



Gaétan et son heureux Papa



L'après midi des aînés



Les anciens élèves :
Sortie dans le Périgord, Roger conducteur de calèche



Cérémonie du 11 novembre 2009



Esther, stagiaire en mairie, avec sa tutrice



Rando Nature : Rando - Galette



Parents d'élèves : Promenade et goûter sur la place



La crèche de Noël 2009